

L'enrichissement d'un homme nouveau au début du XIX^e siècle

II. Le calcul d'un risque

par Hubert WATELET

Dans un article précédent, nous avons esquissé les étapes de l'enrichissement de cet industriel d'origine paysanne que fut Henri De Gorge¹. Dans le monde des affaires qui se constitue tout en se transformant, en France et en Belgique au début du XIX^e siècle², De Gorge apparaît comme un homme nouveau : l'un de ces « esprits entreprenants », de ces « caractères bien trempés qui profitent des circonstances », dont parlait Henri Pirenne — on sait que celui-ci, dans ses Périodes de l'histoire sociale du capitalisme, leur attribuait un rôle primordial « à chaque grande crise de l'histoire économique³ » —. Il se peut que notre entrepreneur provienne de ce groupe intermédiaire qu'engendre le « rapport seigneurial » de dépendance, dans la vie rurale de l'Ancien régime⁴. Cependant nous n'avons pu préciser comment son père, Philippe-François Degorge, acquiert la « toute petite fortune » dont il semble jouir. Ni dans quelle mesure l'ascension de Henri serait à rapprocher, par exemple, de ces hommes nouveaux qui débute en opérant des prélèvements fiscaux, dans la campagne catalane du XVIII^e siècle⁵.

¹ L'enrichissement d'un homme nouveau au début du XIX^e siècle. I De Gorge-Légrand dans le Nord, puis en Hainaut belge, dans *Histoire sociale — Social History*, n° 1, (1968), p. 66-102.

² Voir notamment B. GILLE, *Le Conseil général des manufactures (Inventaire analytique des procès-verbaux). 1810-1829*, Paris, 1961, p. I-II et *passim* et P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale in Belgio. Strutturazione e destrutturazione delle economie regionali*, dans *Studi storici*, t. 2 (1961), p. 651-653 et *passim*. — Voir aussi M. GILLET, *Charbonnages belges et charbonnages du Nord de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles*, dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1968. — Les similitudes que nous avons voulu marquer entre la France et la Belgique concernent certaines formes du capitalisme et du patronat, mais non la croissance comme telle. Sur cette question, voir notamment Jan CRAEYBECKX, *Les débuts de la révolution industrielle en Belgique et les statistiques de la fin de l'Empire*, dans *ibid.*

³ Cf. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1914 (Classe des Lettres, des Sc. morales et politiques et classe des Beaux-Arts), p. 298 et *passim*. Au sujet de cette hypothèse de Pirenne et de l'approfondissement qu'elle exige, rappelons seulement les réserves de Pierre LEBRUN, pour l'époque de la « Révolution industrielle » dans la région verviétoise, cf. *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle*, Liège, 1948 (Bibl. Fac. Phil. & Lettres), p. 349.

⁴ Selon l'expression de R. MANDROU, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1967 (Nouvelle Clio), p. 64 ss.

⁵ P. VILAR, *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, 3 vol., Paris, 1962, p. 579 du t. III et *passim*.

Ce qui est certain, c'est que l'enrichissement de ce fils de cultivateur, dans les services administratifs de l'armée sous la Révolution et le Directoire, puis dans le secteur purement commercial, lui permet après une quinzaine d'années, d'acquérir un charbonnage. Il se consacre dès lors à la rénovation de celui-ci et parvient à décupler sa fortune en deux décennies d'activité industrielle ⁶.

Nous voudrions maintenant aller plus loin que cette description d'une ascension financière : dépasser le stade des hypothèses où nous nous sommes arrêté, mettre en relief un moment significatif de cet enrichissement. Il est possible en effet, de serrer d'assez près la réalité lorsque De Gorge renonce à ses activités commerciales pour se lancer dans l'industrie. L'examen de ses premiers investissements dans la mine du Grand-Hornu, du bassin hennuyer du « Couchant de Mons », a permis de noter qu'il n'obtient ses premiers bénéfices qu'après plusieurs années de recherches : quand ses puits atteignent un gisement intéressant. Mais la question — pourtant capitale — de savoir comment il découvre ce gisement, fut laissée dans l'ombre. C'est qu'elle nous amène — au prix d'un effort qui peut paraître aride — à ignorer quelque frontière traditionnelle, et devenir un moment « géologue », pour comprendre ⁷. Sans quitter notre sujet cependant, car ce qu'il s'agit de comprendre en fin de compte, c'est le risque initial de l'industriel ⁸.

⁶ Pour évaluer cet enrichissement, on ne tint pas compte, il est vrai, des problèmes monétaires de la Révolution, ni de l'évolution des prix : leur examen ne modifierait guère des approximations.

⁷ On devrait pouvoir reproduire ici maintes pages des *Combats pour l'Histoire* de Lucien FÉVRE (Paris, 1953), pour indiquer le sens de notre démarche : « Historiens, soyez géographes. Soyez juristes aussi, et sociologues, et psychologues [...] » (p. 32), etc. M. F. Ouellet vient d'ailleurs d'en citer quelques-unes dans *Histoire et Sociologie : le point de vue d'un historien* (*The Canadian Historical Association, Report 1966*, p. 166-177) : « Entre disciplines proches ou lointaines, négociier perpétuellement des alliances nouvelles [...] » (*Combats*, p. 14). « Toute histoire qui cherche à expliquer en profondeur, ne connaît pas de frontières », rappelle de son côté R. MANDROU, dans son *Introduction à la France moderne (1500-1640). Essai de psychologie historique*, Paris, 1961, p. 366.

⁸ Nous avons déjà présenté ce problème du point de vue technique, voir *Le rôle de l'individu dans l'industrie houillère au début du XIX^e siècle. L'exemple de H. De Gorge-Légrand, dans Charbon et sciences humaines. Actes du colloque organisé par la Fac. des Lettres de l'Univ. de Lille, mai 1963*, Paris-La Haye, 1966, p. 127-140. Nous le reprenons ici du point de vue de De Gorge, en le complétant. La communication de Lille parut malheureusement sans les figures indispensables à sa compréhension. Les principales d'entre elles (I, II et III), illustrent les pages qui suivent. Que le lecteur désireux de savoir quelle est notre documentation d'ordre géologique veuille bien se reporter aux références de cette communication.

I. — LES DONNÉES DU PROBLÈME GÉOLOGIQUE EN 1810.

A l'époque où il se décidait à racheter le Grand-Hornu à Marie-Antoinette et Jean Godonnesche, les conditions géologiques y étaient décourageantes. A. Saussez, le « maître porrion » et niveleur de ces derniers, l'expliquait fort bien dans son *Journal des travaux intérieurs* de 1808, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver : tantôt les dérangements du gisement rendaient les travaux préparatoires tellement pénibles que les ouvriers voulaient les abandonner, tantôt c'est le porrion lui-même qui signalait l'arrêt de l'exploitation dans une veine « attendu que le charbon qui en provient, n'est pas suffisant pour les dépenses qu'on y faisoit ». Or ce dernier fait se produisit dans *Bechée*, l'une des plus belles couches du gisement puisque sa puissance moyenne était de 1,37 m. Il arrivait même que les couches disparaissaient complètement : « toutes ces parties sans veines, rapportait alors Saussez, nous entraînent à des dépenses extraordinaires. Pendant qu'il y a des ouvriers occupés à tous ces mauvais passages, sans veines ils ne font pas de charbon et nécessite remeneurs terres plus que de droit. » La situation de la mine il est vrai, n'était pas toujours aussi alarmante. Les ouvriers travaillaient parfois dans une veine « bien réglée. Nous avons, pouvait annoncer le maître porrion en mai, [...] 3 tailles ouvertes [...] en belle veine, les charbons qu'on en extrait sont beaux et gailletteux⁹. » Néanmoins son *Journal* apportait rarement d'aussi bonnes nouvelles et dans l'ensemble, le tableau qu'on y trouvait des conditions de l'exploitation était décevant. Or en 1810 non seulement ces conditions existaient toujours, mais il semble qu'elles s'aggravaient. A la fin de l'Empire, De Gorge prétendrait même que « le charbonnage dont il (était) propriétaire était totalement épuisé à l'époque où il en fit l'acquisition ». Il est probable en effet, que lors de son arrivée à Hornu, les fragments exploitables des couches atteintes par les deux fosses d'extraction existantes devenaient de plus en plus rares¹⁰.

Mais s'il y avait un élément nettement défavorable au rachat de l'entreprise, quels étaient ceux qui militaient en sa faveur ? Quelles étaient les autres données du problème que De Gorge se posait nécessai-

⁹ H. WATELET, *ibid.*, p. 134 (aux AE Mons, AGH, 3154). On reprendra ici certaines citations de cet article en rectifiant l'une ou l'autre erreur d'impression.

¹⁰ *Ibid.*, p. 135. — Hornu, prov. Hainaut, arr. Mons.

rement, à savoir comment rendre le charbonnage plus intéressant, réellement rentable ?

Si les travaux des Godonnesche étaient établis dans un gisement sans cesse interrompu, parfois insignifiant et ce aussi bien à *Sainte-Victoire* qu'à *Sainte-Augustine*, il y avait pourtant un fait capital, c'est qu'ils rencontraient les couches de *flénu*. Car ce sont des couches de l'*assise du Flénu* — ou du *Westphalien C*, partie supérieure du *massif du Borinage* — qu'exploitaient Belle et Bonne, Bonnet et Veine à mouches, la Boule, la Fosse du bois, les Vingt actions, toutes ces sociétés qui figuraient alors parmi les plus importantes du Couchant de Mons. Les puits d'extraction de ces houillères avaient été foncés dans des communes voisines d'Hornu : à Quaregnon, Jemappes ou Flénu, c'est-à-dire à deux ou trois, tout au plus quatre kilomètres à l'est de ceux des Godonnesche ¹¹. La société d'Hornu et Wasmes, au sud du Grand-Hornu, exploitait elle aussi du flénu. Ce n'est pas tellement que cette qualité fût recherchée. Encore que cet élément ne fût pas négligeable : les houilles flénus, sèches à longues flammes, convenaient fort bien pour les machines à vapeur et tout autant pour ces brasseries, sucreries, raffineries et distilleries qui se développaient dans les régions du Nord et des Flandres. Et l'on ne trouvait pas ce charbon dans les bassins voisins du nord de la France ou de la Belgique. Cependant le facteur essentiel, c'était que la plupart des sociétés du Couchant de Mons qui exploitaient le flénu, opéraient dans des couches très régulières; et c'était évidemment le cas des plus importantes ¹².

Dans l'ensemble ces conditions étaient bien connues des exploitants de la région et l'ingénieur Bouësnel, qui assista de 1808 à 1812 l'ingénieur en chef des Mines Alexandre Miché, dans ses tentatives d'amélioration de l'organisation des houillères hennuyères ¹³, nous a donné de précieuses informations sur les connaissances géologiques de l'époque. En 1814

¹¹ AN, F 14, 1093 ². — Quaregnon, Jemappes et Flénu, arr. Mons.

¹² A. DELMER, *Le district houiller du Couchant de Mons. Description géologique générale*, dans *Annales des Mines de Belgique*, t. 48 (1949), p. 261-262 et sa coupe nord-sud, dressée à 6.000 m à l'ouest du beffroi de Mons. — V. BOUHY, *De la houille*, Mons, 1856 (Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 2^e série, vol. 3), p. 234 à 356.

¹³ H. DELRÉE et A. LINARD DE GUERTECHIN, *Esquisse historique de la législation et de l'Administration des mines*, dans *Annales des Mines de Belgique* (1963), p. 51-52. — A. LINARD DE GUERTECHIN, *Les ingénieurs des Mines français en Belgique de 1795 à 1814*, dans *Charbon et sciences humaines. Actes du colloque ... de Lille, mai 1963, op. cit.*, p. 121-123.

notamment, il publia dans le *Journal des Mines*, un mémoire fort intéressant sur le gisement et l'exploitation de l'assise du Flénu.

« Les mines de houille connues sous le nom du *Flénu*, expliquait-il, et situées sur les territoires de Jemmapes et de Quarignon, se composent d'un très-grand nombre de couches placées les unes au-dessus des autres; elles ont toutes une direction générale du Levant au Couchant; mais leur pente est d'un côté vers le Nord, et de l'autre côté vers le Midi, de manière qu'il s'opère dans la profondeur un raccordement en forme de bassin. A mesure que l'on approche vers la ligne de jonction des deux branches, l'inclinaison diminue jusqu'à devenir nulle. » Et Bouësnel ajoutait : « le Flénu ne forme point un système isolé; c'est la première partie du terrain houiller¹⁴ ». Il s'agit là d'une bonne description de ce que l'on appelle aujourd'hui le *synclinal du Flénu*, la partie la plus accessible de celui du massif du Borinage¹⁵. Les connaissances de cet ingénieur ne se limitaient d'ailleurs pas aux plateures du cœur du synclinal, car il décrivait aussi les extrémités de ses deux versants. A propos du flanc sud notamment, il précisait que « les couches du Flénu [...] les plus profondes commencent leur *comble du Midi* [c'est-à-dire leur inclinaison vers le nord] par un rudiment de droit » et sont « assis(es) sur d'autres couches [...] qui sont droites ». En somme, il annonçait déjà dans une certaine mesure M. Delmer qui écrit aujourd'hui que les plateures du versant sud du massif du Borinage « se redress(ent) (au sud) en dressants alternant avec de fausses plateures¹⁶ ».

Ainsi, si l'assise du Flénu se dirigeait d'est en ouest, « du Levant au Couchant », on devait retrouver au Grand-Hornu les couches régulières des grosses sociétés voisines. Dès l'an 4 d'ailleurs, l'inspecteur Baillet, au retour d'une mission d'information que lui avait confiée le Conseil des Mines sur les houillères « du Pays de Mons », signalait que notre charbonnage se trouvait sur « le prolongement présumé des veines du flénu¹⁷ ». De Gorge pouvait donc supposer que si les premiers puits de son charbonnage révélaient l'existence d'une zone dérangée, il s'agissait

¹⁴ BOÛESNEL, *Mémoire sur les mines de houille dites du Flénu, situées sur les territoires de Jemmapes et de Quarignon*, dans *Journal des Mines*, n° 216 (1814), p. 405 et 407.

¹⁵ A. DELMER, *Le district houiller*, art. cit., p. 262.

¹⁶ BOÛESNEL, *ibid.*, p. 407 et A. DELMER, *loc. cit.* — Notre figure II représente (jusqu'à la faille de Masse) le *comble du Nord* du massif du Borinage à 8.000 m ouest, tel qu'on le connaît de nos jours.

¹⁷ AN, F 14, 1093¹, rapport du 8 ventôse (27 février 1796).

là d'un accident. Il devait y avoir moyen d'en dégager l'exploitation « par une bonne direction des travaux », selon sa propre expression : c'est-à-dire avant tout en creusant de nouvelles fosses, ce qui ne semblait d'ailleurs pas particulièrement difficile.

En effet, par rapport au relief que forme le houiller sous les terrains de recouvrement, la concession du Grand-Hornu se trouve sur un dôme. Les cartes actuelles le reproduisent avec précision (voir figure I)¹⁸. Il s'agit en fait d'un relèvement qui se manifeste dès les zones d'affleurements de la limite sud du bassin, dans la région de Warquignies et de Pâturages : c'est l'anticlinal de Wasmes. Sans le connaître aussi parfaitement que nos géologues actuels bien sûr, les nombreux exploitants qui avaient tenté de fonder des houillères à Hornu et Wasmes du XVI^e au XVIII^e siècle, avaient dû s'en faire peu à peu une certaine idée. C'est pourquoi le fait que les puits des Godonnesche avaient été foncés au sommet du dôme de l'anticlinal n'était pas purement fortuit. Et pour De Gorge, l'accès au terrain houiller ne soulevait donc pas de problème particulier. De ce point de vue, le Grand-Hornu était bien situé¹⁹.

II. — L'INCONNUE : LA STRUCTURE DU GISEMENT.

Il y avait cependant un risque, car si notre exploitant avait ainsi de bonnes raisons de penser qu'il pourrait « le remettre dans un état ordinaire » en y établissant de nouveaux puits, il fallait encore déterminer leur emplacement²⁰ : où convenait-il de les situer pour sortir de la zone failleuse dans laquelle se trouvaient *Sainte-Augustine* et *Sainte-Victoire* ? Pouvaient-ils les placer sur le sommet du dôme du socle paléozoïque ? Ou fallait-il s'en écarter et se heurter alors à des couches plus épaisses de morts-terrains ? Quelle était en somme l'étendue de la région dérangée ? C'était là la question. Pourtant De Gorge ne paraît pas la considérer de cette manière lorsqu'il prend la direction de l'exploitation.

¹⁸ Figure I, relief du socle paléozoïque (par rapport au niveau de la mer). Le gros trait y indique la concession — s'étendant sous Hornu et Wasmuel essentiellement — que les Godonnesche cédèrent à De Gorge. Le tracé plus fin signale une extension de concession obtenue par De Gorge, sous Saint-Ghislain, en 1829. On remarquera la localisation des 12 puits d'extraction du charbonnage sur le dôme du socle paléozoïque. La planimétrie de la carte, comme celle de toute l'étude du gisement, est établie par l'administration des Mines par rapport au beffroi de Mons.

¹⁹ H. WATELET, *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 129-130. — Warquignies et Pâturages, arr. Mons.

²⁰ *Ibid.*, p. 137.

Dès 1810 semble-t-il, il entre en contact avec la société voisine des Vingt actions. Mais ce qu'il désire connaître, ce sont les couches qu'il peut s'attendre à rencontrer dans sa concession. Le niveleur de cette société, Maurice Quenon, assisté de Joseph Vilain, porion de Bonnet et Veine à mouches, dresse une coupe nord-sud « pour faire connoître à Mr Dégorge [...] les veines qui se dirigent vers son charbonnage ». Il l'établit à l'endroit des « pompes à feu des Vingt actions », c'est-à-dire à Quaregnon, à 2.300 ou 2.500 mètres à l'est des deux premiers puits du Grand-Hornu. Puis il localise sur sa coupe « la machine St Henri » par rapport au gisement, car De Gorge commence à ce moment le fonçage de son troisième puits d'extraction. Notre exploitant ne place ce dernier qu'à 2.000 m des puits des Vingt actions et presque sur le même parallèle. Alors que les uns se trouvent à 1.900 et 1.914 m au sud du beffroi de Mons, l'autre en effet est établi à 1.940 m sud. Toutefois le géomètre de la société voisine n'indique qu'avec réserve l'endroit de l'avaleresse du *Saint-Henri* « parce qu'elle est située au couchant d'une longue distance » et qu'« il faudrait faire une coupe longitudinale pour voir le jeu de nature du mort terrain ²¹ ». En d'autres termes il ne peut renseigner De Gorge qu'approximativement, parce qu'il ne dispose pas de cette coupe est-ouest. Certes le niveleur tente d'informer l'exploitant sur les couches qu'il découvrira et non sur l'importance de la zone failleuse ou la localisation des plateures régulières. Mais il semble que pas plus que notre industriel, il n'a conscience du problème que pose cette localisation. Pour tous deux sans doute, le prolongement du synclinal du Flénu vers l'ouest, dans la concession du Grand-Hornu, paraît aller de soi. Ce point n'était cependant pas tellement évident.

En 1810, on avait une idée assez vague de l'orientation du synclinal de l'assise du Flénu. Boüesnel, nous l'avons vu, parlait seulement d'une « direction générale (des couches) du Levant au Couchant ». Pierre Drapez se contentait lui aussi d'écrire en 1821 que « les couches de houille (du Hainaut) se dirigent régulièrement de l'est à l'ouest, en s'inclinant en

²¹ Figure I A, Coupe transversale prise du midi au nord du Bas du Flénu sur Quaregnon, formée pour faire connoître à Mr Dégorge maître du charbonnage du Grand Hornu les veines qui se dirigent vers son charbonnage, à lui appartenant sur sa concession. Le document n'est pas daté, il fut probablement établi dès les premiers mois de l'arrivée de De Gorge au Grand-Hornu, cf. S.A. des Charbonnages du Borinage à Cuesmes, *Archives du Service du géomètre du charbonnage du Grand-Hornu*. — H. WATELET, *ibid.*, p. 136-137.

pente vers le midi pour se relever ensuite vers le nord²² ». Il semble qu'il faille attendre 1833, c'est-à-dire une description due à Chèvremont, pour rencontrer un texte qui précise cette orientation : les deux versants du massif du Borinage, rappelait cet ingénieur des mines, « sont nomm(és) *Combles* par les mineurs, qui appellent *Naye* la ligne d'intersection ». Puis il ajoutait : « Cette ligne est bien reconnue depuis Hornu jusqu'à Cuesmes; il paraît que sa direction passerait du couchant au levant un peu plus au nord que le bois de Boussu, vers le village de Hainin, passerait ensuite à Hornu, Quaregnon, Jemmapes, Cuesmes. » C'était juste. Mais alors le gisement apparaissait différemment. Il « se dirige à peu près de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est », concluait l'ingénieur²³. Le niveleur de la société des Vingt actions il est vrai, n'ignorait pas cette tendance vers le sud-ouest de la *naye* du synclinal. Aussi ne représentait-il pas le *Saint-Henri* sur la coupe nord-sud qu'il destinait à De Gorge, à proximité des puits de sa société, comme il l'aurait fait dans le cas d'une simple orientation est-ouest. En fait il le projetait à 230 ou 240 m plus au nord²⁴. C'était cependant trop peu car de Quaregnon à Hornu, le *thalweg* s'incline relativement fort vers le sud.

Par rapport au synclinal, les « pompes à feu » par lesquelles le niveleur des Vingt actions dessinait sa coupe transversale, avaient été fort bien placées, puisqu'elles se trouvaient précisément à l'intersection des deux versants du bassin. Le *thalweg* apparaît donc, au niveau des deux puits d'exhaure de cette société, à quelque 1.900 m sud. Mais il franchit la concession du Grand-Hornu sensiblement plus bas. Et à la méridienne du *Saint-Henri* (7.659 m ouest) il se situe à 2.600 ou 2.700 m sud. Aussi notre industriel ne creusait-il pas le troisième puits de son charbonnage à 230 ou 240 m, mais à 700 ou 800 m de la *naye* dans le versant nord. Du fait de l'orientation ouest-sud-ouest à est-nord-est de celle-ci, on exploitait donc le fond ou même le versant sud du synclinal

²² P. DRAPIEZ, *Mémoire couronné en réponse à cette question proposée par l'Académie royale de Bruxelles : Décrire la constitution géologique de la province du Hainaut*, Bruxelles, 1823, p. 24; l'expression de l'auteur est d'ailleurs maladroite. Il eût été plus exact de dire : en s'inclinant en pentes vers l'intérieur pour se relever vers les limites nord et sud. — Son mémoire fut couronné en 1821 sur proposition de d'Omalius d'Halloy, cf. VAN BENEDEN, *Drapiez (Pierre-Auguste-Joseph)*, dans *Biographie nationale... de Belgique*, t. 6, Bruxelles, 1878, col. 158-164.

²³ [CHÈVREMONT] et P. VANDERMAELEN, *Description du terrain houiller du I^{er} district des mines*, dans le *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, de ce dernier, Bruxelles, 1833, p. 65. — A. DELMER, *Le district houiller*, art cit., p. 262. — Toutes ces communes se trouvent dans l'arrondissement de Mons.

²⁴ H. WATELET, *ibid.*, p. 137.

dans la région de Quaregnon et de Jemappes, alors que le Grand-Hornu, sur le même parallèle, installait le *Saint-Henri* dans le versant nord. Quant aux premiers puits, ils avaient été foncés plus au nord encore, à près d'un kilomètre de la *naye*.

Or c'est justement parce que ces trois fosses étaient ainsi à l'extrémité nord de l'assise du Flénu, que De Gorge devrait constater qu'elles « se trouv(aient) placées sur un espace de terrain où les veines de charbon se perdent à chaque instant²⁵ ». Le versant nord du synclinal (du massif du Borinage), écrit M. Delmer, est irrégulier, il est déchiqueté par de nombreuses failles horizontales se redressant vers le sud. Ces failles de type normal deviennent de plus en plus nombreuses vers le nord²⁶. » La figure II montre d'ailleurs bien que les puits *Sainte-Augustine* et *Sainte-Victoire*, creusés à l'extrême nord de l'assise du Flénu, rencontraient un gisement peu exploitable²⁷.

Cependant, au moment où il achetait le Grand-Hornu, De Gorge ne pouvait connaître la structure du flanc nord. L'ayant observé là où on pouvait le mieux l'étudier, c'est-à-dire dans cette région fort exploitée à l'époque, de Quaregnon et de Jemappes, Boüesnel le décrivait comme suit : « Les branches des couches inclinées au Midi ont une pente plus forte que les branches inclinées au Nord; elles sont aussi beaucoup plus courtes, au point même que l'on n'en observe presque pas dans les couches supérieures²⁸. » C'était exact : dans cette partie orientale du gisement le versant nord est peu développé. Au Grand-Hornu au contraire, il est beaucoup plus large. Sa partie exploitable n'atteint que 400 ou 500 mètres par exemple, aux méridiennes des machines à vapeur des Vingt actions (5.584 et 5.626 m ouest), alors qu'elle s'étend sur un kilomètre environ dans la région des puits de notre charbonnage. Mais du fait que ce versant était étroit dans toute sa partie orientale, il restait mal connu : la plupart des houillères exploitaient en réalité le côté sud²⁹. Et l'on conçoit dès lors que la description de l'ingénieur des mines ne fit pas la moindre allusion aux failles nombreuses de l'extrémité nord.

²⁵ *Ibid.*, loc. cit.

²⁶ A. DELMER, *Le district houiller*, loc. cit. — Voir aussi H. WATELET, *ibid.*, p. 132.

²⁷ Cette figure II a été dessinée d'après la coupe nord-sud établie en 1964, par le Service géologique de Belgique, pour l'ensemble du bassin. La fosse *St-Augustine* porte le nom *St-Joseph* au Service géologique, cf. H. WATELET, *ibid.*, p. 133.

²⁸ BOÜESNEL, *Mémoire sur les mines*, op. cit., p. 406.

²⁹ *Ibid.*, p. 417 et [CHÈVREMONT] et P. VANDERMAELEN, *Description du terrain houiller*, art. cit., p. 67.

Maurice Quenon dessinait lui aussi sur la coupe de De Gorge un côté nord très schématique. Plus raide et moins étendu que le versant sud il est vrai; parfaitement régulier cependant et sans aucune faille. Encore une fois ce n'était pas la structure du gisement que notre industriel lui demandait de représenter. Mais si le niveleur des Vingt actions avait su que le flanc nord était irrégulier et difficilement exploitable, aurait-il laissé sans mot dire, De Gorge installer un troisième puits d'extraction à plusieurs centaines de mètres du thalweg ?

III. — LA DÉCOUVERTE DES COUCHES RÉGULIÈRES DE L'ASSISE DU FLÉNU.

De toute façon, on sait la suite : à partir d'avril 1811 notre exploitant, qui n'avait pas la moindre idée de la localisation de la zone failleuse, établit tout aussi mal sa quatrième fosse que la troisième. Plus mal même, puisque *La Meilleure* fut creusée à un bon kilomètre du fond du synclinal, à 1.682 m sud. Ni *Sainte-Augustine*, ni *Sainte-Victoire*, ces deux puits d'extraction des anciens propriétaires de la mine, n'avaient été construits aussi loin dans le nord de l'assise du Flénu (voir figure II) ³⁰.

Pourquoi De Gorge essaya-t-il d'explorer l'extrême nord ? Il est possible que ce fut simplement en voulant tenir compte des renseignements que lui fournit le géomètre du charbonnage des Vingt actions. Si Quenon se trompa en projetant le *Saint-Henri* trop près du thalweg, il le localisa fort bien par rapport à la limite nord. De ce point de vue en somme, l'erreur qu'il fit en sous-estimant l'inclinaison de la *naye* vers le sud, à l'ouest de sa concession, fut neutralisée vers le nord parce qu'il y dessina un versant trop étroit. Il le représenta à peu près avec la dimension qu'on lui connaît dans la région des Vingt actions, au lieu de lui donner la largeur qu'il a en réalité au Grand-Hornu ³¹. Mais pour De Gorge, l'important fut peut-être que le niveleur indiqua une plus grande richesse en charbon au nord de l'assise du Flénu que vers la *naye*. Alors que la richesse des 150 premiers mètres du gisement ne dépassait pas 4,26%

³⁰ H. WATELET, *L'enrichissement d'un homme nouveau*, art. cit., p. 81 et *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 137.

³¹ On sait que les exploitants de cette époque avaient parfois des connaissances très précises de leur gisement et notamment de son épaisseur, cf. *Le rôle de l'individu*, p. 136-137. Voici ce que dit Boüesnel à ce propos: « Il est à observer [...] que les intervalles qui séparent les couches varient beaucoup, de manière cependant que, si l'on considère plusieurs couches ensemble, la distance totale reste à peu près la même sur tous les points du Flénu », cf. *Mémoire sur les mines de houille*, op. cit., p. 423-424.

sous les « pompes à feu » de la société de Quaregnon, elle était de 5,66% là où le géomètre esquissa la projection du *Saint-Henri* et de 4,57% à l'endroit où il aurait dû représenter *La Meilleure*, si l'industriel le lui avait demandé (voir figure I A).

Ainsi De Gorge pourrait avoir été frappé par la richesse théorique de l'extrémité du versant nord. Certes il n'ignorait pas que les deux premiers puits du charbonnage y avaient été creusés sans succès. Mais la coupe de Quenon faisait aussi ressortir l'intérêt théorique d'une exploitation de cette région. On peut concevoir qu'il estima plus probable de découvrir un gisement intéressant en déplaçant les travaux dans le sens ouest-est : surtout si on les rapprochait des concessions de Quaregnon. C'est en tout cas ce changement que De Gorge apporta en choisissant les emplacements du *Saint-Henri* et de *La Meilleure*. On peut même avancer qu'il fut convaincu de réussir puisqu'il fit commencer l'avaleresse de la quatrième fosse avant que la troisième ait pénétré les couches de houille.

Par après, d'août à octobre 1811, mais surtout à partir d'avril-mai 1812 quand il eut asséché ses travaux inondés, il explora le terrain houiller par ces nouveaux puits. Il réalisa alors progressivement que ceux-ci ne permettaient pas d'améliorer les conditions de l'exploitation³². Eut-il pendant ce temps, l'occasion de développer ses connaissances du gisement ? Sans aucun doute. Dès septembre 1811 par exemple — c'était justement à l'époque où le *Saint-Henri* produisait ses premiers muids de flénu, un mois avant l'inondation — il conclut une transaction avec la société voisine d'Hornu et Wasmès, représentée par les avocats montois Jean-François Gendebien et Mathias-Ghislain Maugis. Le premier, homme politique estimé et actif, venait de participer à la rédaction des lois de 1810 sur les mines³³. L'accord modifia les limites communes des deux concessions : il ne porta nullement sur les conditions géologiques des exploitations. Cependant il n'est pas douteux qu'au cours des conversations, on parla de l'allure des veines des deux charbonnages. Car sous l'Ancien régime, les seigneurs de la région de Mons avaient eu coutume d'accorder l'exploitation de groupes de veines et non des concessions

³² H. WATELET, *ibid.*, p. 137 et *L'enrichissement d'un homme nouveau*, art. cit., p. 81.

³³ Sur J.-F. Gendebien, voir notamment R. DARQUENNE, *La situation politique dans le département de Jemappes et les élections de 1797, 1798 et 1799*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. 2 (1964), p. 124-125 et *passim*.

verticales³⁴. Et la transaction entre le Grand-Hornu et Hornu et Wasmes consista à supprimer, par un échange, la limite entre les deux groupes de veines que l'Abbaye de Saint-Ghislain leur avait concédés au XVIII^e siècle, pour lui substituer une limite verticale³⁵. De Gorge ne put qu'en savoir davantage, après cette négociation, sur la régularité des veines de ses voisins. Or ils n'exploitaient guère à plus de 1.500 mètres de ses propres puits.

Il est possible d'autre part qu'entre 1811 et 1813, il eut l'attention attirée par le fait que les houillères de Quaregnon et de Jemappes opéraient soit dans le fond de bateau, soit dans le versant sud, mais à peine dans le versant nord. De toute façon, après les quatre tentatives malheureuses que son charbonnage avait connues dans l'extrémité nord de l'assise du Flénu, il dut se rendre compte que cette partie du gisement était décidément peu intéressante.

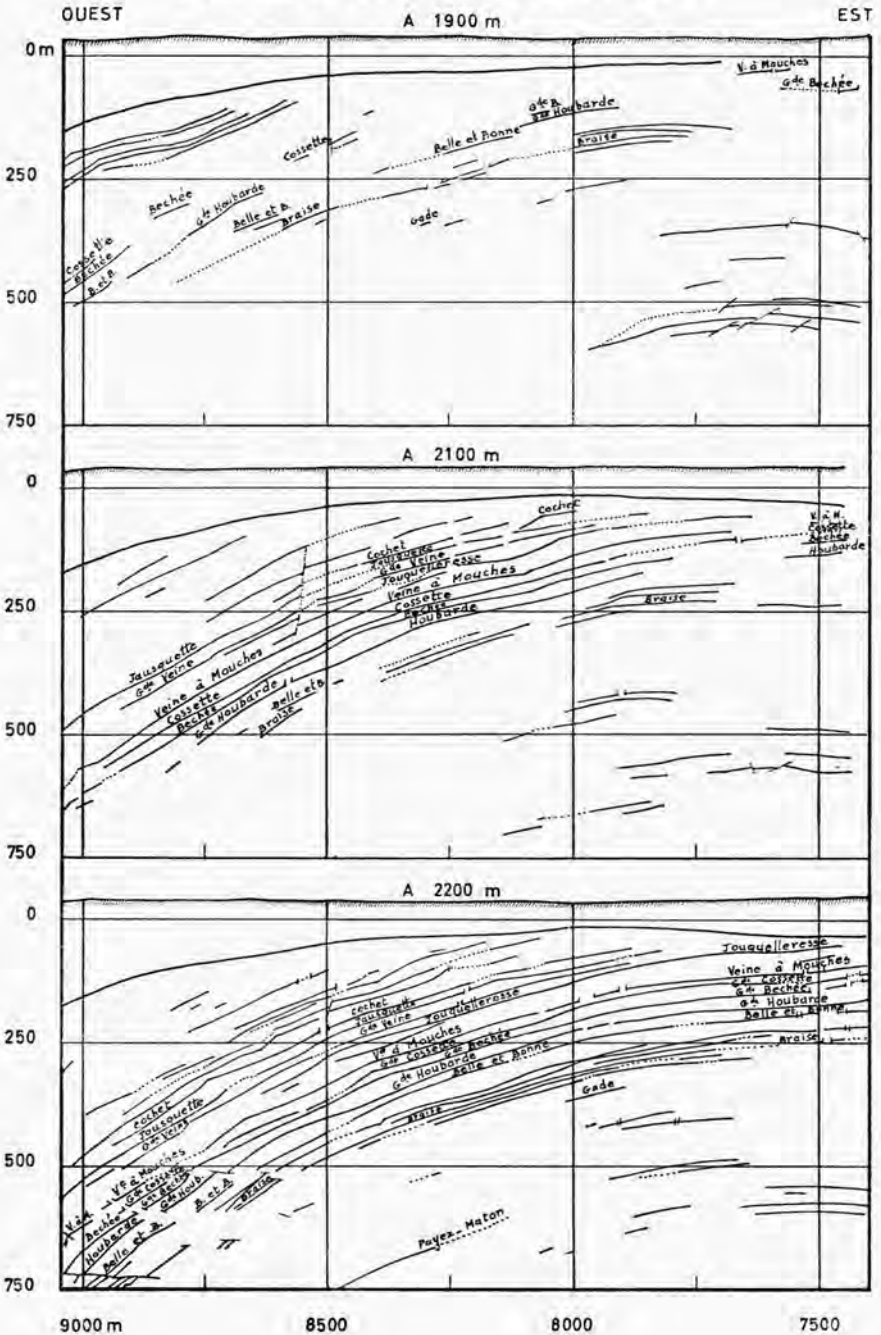
C'est ainsi sans doute qu'il fit entreprendre en août 1813 la fosse *Sainte-Eugénie*, car il la plaça cette fois nettement plus au sud, à plus de 200 m au sud du *Saint-Henri*. Ne sachant pas encore à ce moment que le versant nord était relativement large dans la partie occidentale du gisement, il put croire qu'à l'instar de la localisation des puits d'exhaure des Vingt actions, son cinquième puits d'extraction ne serait pas loin de la *naye*. L'ayant mis en service en juillet 1814, il ne tarda pas à y apercevoir vers le sud, des couches peu inclinées et remarquablement régulières : ce fut une splendide partie du fond de bateau du synclinal du Flénu qu'il découvrit en fait (voir figures II et III)³⁶. Dès lors ce fut la fortune : bientôt il exploiterait ces couches au maximum de ses possibilités.

³⁴ G. ARNOULD, *Bassin houiller du Couchant de Mons. Mémoire historique et descriptif*, Mons, 1878, p. 28-30. — G. DESCAMPS, *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons*, t. I, Mons, 1880 (Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 4^e série, vol. 5), p. 103 ss.

³⁵ AE Mons, AGH, 301.

³⁶ Il suffit de comparer ces coupes ouest-est passant par les parallèles 1.900, 2.100 et 2.200 m sud, établies d'après celles du Service du géomètre du Grand-Hornu, pour constater combien l'exploitation est sporadique à hauteur du parallèle 1.900, c'est-à-dire dans la région des puits 2 et 3. Elle devient quasi totale au contraire à partir des parallèles 2.100 et surtout 2.200 m sud : c'est à proximité de ces derniers que fut creusée *Sainte-Eugénie*, cf. H. WATELET, *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 132 et 137.

III CONCESSION DU GRAND-HORNU :
Coupes ouest-est passant au sud du beffroi de Mons



CONCLUSIONS

1. *Le rôle de l'individu.*

Cette explication du succès de notre industriel au Grand-Hornu, permet de constater à quel point « la part du milieu » — si je puis m'exprimer en empruntant la formule de Fernand Braudel — est importante. Et lorsqu'il s'agit de houillères, elle est largement d'ordre géologique. Ce sont les conditions géologiques qui éclairent les difficultés de l'exploitation des Godonnesche. Mais ce sont elles aussi qui conditionnent le succès et la croissance de la fortune de De Gorge. Certes le milieu n'est pas simplement géologique. D'autres éléments entrent en ligne de compte. Non seulement, ce qui est trop clair, dans le développement général d'un charbonnage, mais même dans la localisation des puits. Ainsi par exemple, quand De Gorge commence sa quatrième fosse, il la fait creuser à proximité de la route Mons-Valenciennes. Par ailleurs, l'exploitation du flanc nord du gisement, qui l'attire tout d'abord, lui donne le double avantage de placer ses puits vers le centre de sa concession et de les rapprocher du canal de Mons à Condé, dont les premiers travaux furent inaugurés officiellement le 18 octobre 1807³⁷. Néanmoins, il est incontestable que l'achat du charbonnage et l'amélioration de ses conditions d'exploitation sont essentiellement l'objet de ce risque progressivement raisonné — d'ordre géologique — que nous avons essayé de reconstituer.

A côté du milieu, il y a le rôle de l'industriel comme tel. On a déjà souligné ce facteur aussi ne reste-t-il qu'à le préciser. Le rôle de De Gorge réside avant tout dans sa décision de courir le risque initial et l'activité qu'il déploie, dès cette prise de position, pour dominer l'événement. Il est évident que son succès n'est pas le fait d'un homme seul. Aux trois points de vue du bailleur de fonds, de l'agent initiateur et du « patron », il s'agit du succès d'un homme *en relations*. Il est superflu d'insister sur les relations familiales et commerciales grâce auxquelles notre industriel parvient à réaliser ses premiers investissements³⁸. Ou sur celles qui lui permettent de fonder rationnellement la recherche des veines régulières de l'assise du Flénu. Enfin, si nous avons dit déjà combien il fut secondé dans cette recherche au sein de l'entreprise elle-même³⁹, il est intéressant

³⁷ R. DARQUENNE, *Histoire économique du département de Jemappes*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 65 (1965), p. 51.

³⁸ H. WATELET, *L'enrichissement d'un homme nouveau*, art. cit., p. 82 ss.

³⁹ IDEM, *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 139-140.

d'ajouter que ce sont précisément les rapports entre l'exploitant et son personnel qui frappent Jean-Jacques Baude lorsqu'il visite le Grand-Hornu en 1826 ou 1827. « Les plus habiles conceptions de l'ingénieur, conclut celui-ci après avoir décrit les difficultés que connut De Gorge de 1810 à 1813, secondées de ce zèle que si peu de gens savent inspirer aux ouvriers, pouvaient seules conduire au succès dans un terrain aussi difficile ⁴⁰. » Mais il faut voir en outre, que pour l'industriel stéphanois, celui d'Hornu a une action plus fondamentale : il est l'agent qui permet aux énergies de se polariser. Et si cette action facilite avant tout le succès du patron, elle soutient aussi l'effort du bailleur de fonds et l'activité initiatrice. De sorte que le rôle moteur que De Gorge joue dans la nouvelle économie industrielle, lui permet de devenir l'un de ses principaux bénéficiaires. Ascendant de l'individu, polarisation des énergies, mais conditions géologiques aussi, expliquent donc, dans une large mesure, le succès et finalement l'enrichissement de notre exploitant.

Il resterait cependant à situer ce succès, comme d'ailleurs chacune des étapes de l'ascension professionnelle de cet homme d'affaires, par rapport aux groupes sociaux dont il fait successivement partie. Mais il est plus difficile d'établir des relations de ce genre que de caractériser une action créatrice. « C'est le groupe qui est important, car il pèse toujours de tout le poids des conformismes sociaux sur les individualités ⁴¹ », écrivait naguère M. Mandrou. Sans doute. Et néanmoins les relations entre groupes et personnalités restent complexes. La proposition de Pirenne évoquée en commençant le rappellerait au besoin : « à chaque grande crise de l'histoire économique [...], observait-il, ce sont des *hommes nouveaux*, des esprits entreprenants et des caractères bien trempés qui profitent des circonstances [nous dirions aujourd'hui des transformations structurales et des conjonctures ⁴²], [...] ils n'ont foi que dans l'individualisme et le libéralisme [...] Ils n'ont été à l'origine que des parvenus suscités à l'action par les transformations de la société, ne s'embarrassant ni de la coutume, ni de la routine, n'ayant rien à perdre et

⁴⁰ J.-J. BAUDE, *Etablissement de M. Degorge-Legrand*, dans *Revue encyclopédique*, t. 35 (1827), p. 788.

⁴¹ R. MANDROU, *Introduction à la France moderne*, Paris, 1961, p. 351. — Voir aussi F. OUELLET, *Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien*, dans *The Canadian Historical Association. Report 1966*, p. 171-172.

⁴² Sur ces cadres d'explication, de plus en plus utilisés depuis dix ans, voir F. OUELLET, *ibid.*, p. 172-174 et R. MANDROU, *Primat de l'histoire sociale : Propos sans paradoxes*, dans *Histoire sociale — Social History*, n° 1 (1968), p. 13-14.

d'autant plus audacieux dans leur course vers le profit⁴³ ». Ainsi la pression collective ne s'impose sans doute pas toujours aux individualités. En tout cas elle varie, et s'exerce en fait dans le cadre d'une permanente interaction entre groupes et personnalités. Telle est l'orientation de nos recherches actuelles à ce point de vue⁴⁴.

2. Fortune ou enrichissement préalable de l'industriel.

De Gorge faisant précisément figure d'homme nouveau dans la « Révolution industrielle », son cas montre particulièrement bien combien la notion de seuil proposée par Jean Lhomme doit être utilisée avec prudence. « Le véritable « héros » du capitalisme, écrit celui-ci, tout au moins son personnage de prédilection, c'est l'entrepreneur, l'individu qui se montre actif dans la vie économique. A lui devront aller tous les avantages du système. A une condition toutefois : que cet entrepreneur dispose au préalable d'une certaine richesse. Il existe une sorte de seuil, au-dessous duquel l'entreprise ne peut fournir que des résultats dérisoires, d'un niveau artisanal⁴⁵. » Cette idée de seuil correspond sans aucun doute, au début du XIX^e siècle, à une réalité. Mais dont il faut bien voir la complexité.

Le Grand-Hornu fut vendu 212.000 francs et notre industriel n'aurait sans doute pu en devenir le propriétaire si sa fortune n'avait atteint ce niveau en 1810⁴⁶. En fait cependant, il semble qu'il fit une bonne affaire lors de cette acquisition : la même année précisément, les charbonnages de l'Agrappe, Dariau et Cinq-Paumes réunis, à Frameries⁴⁷, furent évalués à 600.000 francs si l'on en croit Renard, l'agent général des mines d'Anzin. Or ils disposaient, tout comme celui des Godonnesche, de deux machines à molettes pour l'extraction et d'une machine à vapeur pour l'épuise-

⁴³ *Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme, op. cit.* — De Charles DE GAULLE, dans un sens analogue : « Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère [...] que les événements deviennent graves, le péril pressant, que le salut commun exige tout à coup l'initiative, le goût du risque, la solidité [...] Une sorte de lame de fond pousse au premier plan l'homme de caractère », *Le fil de l'épée*, Paris, 1944, chap. II.

⁴⁴ Rappelons ici l'article d'introduction de Lucien FEBVRE, *Une vue d'ensemble. Histoire et psychologie*, dans *Combats pour l'Histoire*, Paris, 1953, p. 206-220. — Un essai suggestif de J.-B. DUROSELLE vient de paraître, *Personnalités et sociétés dans la naissance des idéologies*, dans les *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, p. 267-274.

⁴⁵ J. LHOMME, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880). Essai sur l'histoire sociale de la France*, Paris, 1960, p. 62.

⁴⁶ H. WATELET, *L'enrichissement d'un homme nouveau, art. cit.*, p. 80.

⁴⁷ ARR. Mons.

ment ⁴⁸. Pour le reste, ils se trouvaient sur le versant sud du massif du Borinage, dans un gisement inégal. Et leur production ne différait pas tellement de celle du Grand-Hornu. De Gorge profita-t-il de la lassitude des « premiers entrepreneurs qui n'(avaient) jamais fait une seule répartition ⁴⁹ » ? C'est probable. Dans ce cas — soit dit en passant, — il est évident que cet élément peut avoir joué puissamment dans sa décision de racheter le charbonnage, le risque étant moins grand. Mais on voit d'autre part qu'il faut concevoir notre seuil d'une manière fluctuante : s'il était indispensable d'être parvenu à un niveau minimum de fortune pour devenir industriel, cette condition pouvait être très variable, même dans le cas d'acquisitions d'entreprises de même type, d'à peu près la même importance, effectuées dans une même région et à une même époque.

D'autant plus qu'il faudrait aussi tenir compte des premières mises de fonds éventuelles. Aux charbonnages de Mariemont par exemple, les investissements de la période initiale furent d'une autre envergure que ceux de De Gorge. Les déficits s'y accumulèrent tout d'abord pendant une période nettement plus longue : de 1801 à 1809 au lieu de 1810 à 1813. S'élevant d'autre part à plus de 700.000 livres en 1809 ⁵⁰, ils furent de 4,62 pour 1 par rapport à ceux que le Grand-Hornu totalisa à la fin de 1813. Mais l'exploitation de Mariemont fut entreprise par cinq actionnaires dont deux banquiers. De Gorge n'aurait pu se permettre seul, de pareilles avances. Il est vrai qu'il eut, lui, l'avantage de ne pas fonder le Grand-Hornu, car cette mine avait « absorbé la fortune des premiers entrepreneurs ⁵¹ ».

Mais il y a plus. Car l'accès à la carrière d'industriel doit être situé dans le contexte des possibilités d'ascension sociale. Or on vient de rappeler — et M. Lhomme esquisse d'ailleurs lui-même cette idée ⁵² — qu'à l'époque de la Révolution et de l'Empire, qui coïncide au moins en un

⁴⁸ R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique des provinces belges (1815-1830)*, Liège et Paris, 1938, p. 84.

⁴⁹ H. DEGORCE-LEGRAND, N. MAHIEU et WAROCQUÉ, *Mémoire sur les houillères des provinces de Hainaut, Namur, Liège et Limbourg; sur les charbons qu'on en extrait et sur leur circulation et consommation*, Mons, 1816, p. 31.

⁵⁰ M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. 4 (1966), p. 37-42 et 54.

⁵¹ H. DEGORCE-LEGRAND, N. MAHIEU et WAROCQUÉ, *loc. cit.*

⁵² *La grande bourgeoisie, op. cit.*, p. 16-17.

sens et en partie avec celle de la « Révolution industrielle⁵³ », elles étaient particulièrement grandes. Il est clair que De Gorge ne possédait pas les ressources nécessaires pour devenir propriétaire et exploitant de charbonnage, lorsqu'il était garde-magasin. Mais dès 1800 il atteignait déjà un niveau de fortune qui pouvait procurer, chez les négociants parisiens par exemple, « un enrichissement très sensible de ceux qui réussissent⁵⁴ ». Dix ans plus tard, il parvenait à acheter le Grand-Hornu à des conditions qui étaient sans doute fort intéressantes. Ainsi, tandis que les seuils financiers varient fortement d'une entreprise à l'autre, les possibilités d'enrichissements préalables permettant de les franchir, diffèrent également selon les époques; par exemple de la France de Napoléon à celle de Louis-Philippe.

* * *

De Gorge pour sa part, acquiert avant la fin de l'Empire cette richesse préalable. Et dès 1827, Baude ose comparer le Grand-Hornu aux mines d'Anzin, en le signalant à « l'attention des savans qui aiment à observer les grandes entreprises industrielles, et des philanthropes qui recueillent avec une douce satisfaction tout ce qui est relatif au développement de l'industrie et à l'amélioration du sort des classes pauvres et laborieuses⁵⁵ ».

⁵³ C'est à dessein que l'on s'est refusé à définir le mouvement, ou à en préciser la périodisation pour la France ou la Belgique, dans le cadre de cette étude. Indiquons toutefois ici quelques points de départ ou d'interrogation : le livre de P. LÉON, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVII^e siècle-1869)*, 2 vol., Paris, 1954, et notamment l'introduction; la communication de P. LEBRUN, *Croissance et industrialisation. L'expérience de l'industrie drapière verviétoise. 1750-1850*, dans *Première conférence internationale d'Histoire économique*, Paris-La Haye, 1960, p. 531-568; tout récemment, la contribution de M. J. CRAEYBECKX, citée au début de cet article : *Les débuts de la Révolution industrielle en Belgique et les statistiques de la fin de l'Empire*, op. cit.; mais par ailleurs, le point de vue de Robert MANDROU sur la « Première Révolution industrielle », dans *l'Histoire de la civilisation française*, t. II, Paris, 1958, p. 221 ss; rappelés enfin le constat d'ambiguïté de l'expression, par MM. P. LÉON et C. FÖHLEN, en 1963, cf. *Charbon et sciences humaines. Actes du colloque... de Lille*, Paris-La Haye, 1966, p. 149-150.

⁵⁴ A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, 1963, p. 108.

⁵⁵ J.-J. BAUDE, *Etablissement de M. Degorge-Légrand*, op. cit., p. 787. — Dans *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 127-128, nous avons tenté de voir si Balzac ne faisait allusion à De Gorge lorsqu'il parlait de l'entente de Nucingen avec « un célèbre industriel de la Belgique, pour l'exploitation d'anciennes mines de charbon de terre, alors en souffrance, les fosses des bois de Bossut ». Nous aurions pu être plus précis : disons en premier lieu que l'on serait tenté de songer à un industriel de Belgique de préférence au rôle de Girardin aux mines de Saint-Bérain, suggéré par M. J.-H. DONNARD, *La vie économique et les classes sociales dans l'œuvre de Balzac*, Paris, 1961, p. 320. Dans ce cas deux noms se présentent à l'esprit : un François Opendenbergh, dans la mesure où l'on a l'attention attirée par l'action de la Société de Commerce — d'ailleurs conjuguée avec celle de la Compagnie d'Anzin — dans la transformation de la société du Nord du bois de Boussu en société anonyme. Mais si l'on imagine un industriel indépendant plutôt que le directeur d'une filiale de la Société générale, c'est à De Gorge que l'on pense. Il restaure en effet, avec un succès que Baude se charge de faire connaître, la houillère d'Hornu à quelques kilomètres de Boussu. — Pour Anzin, cf. H. WATELET, *L'enrichissement d'un homme nouveau*, art. cit., p. 79.